

INDEX Égalité Femmes / Hommes 2022

Cet index est conçu pour faire progresser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes au sein des entreprises. Il permet de mesurer les efforts réalisés ou à faire sur quatre ou cinq critères.



15/15

Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

35/35

Écart de taux d'augmentations individuelles pour les entreprise entre 50 et 250 salariés



5/10

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

21/40

Écart de rémunération entre les hommes et les femmes



Total
76/100

Le groupe **fournit ses meilleurs efforts** pour améliorer ce résultat et atteindre **l'objectif d'égalité** entre ses collaborateurs dans les prochaines années.



SAS au capital de 621 000€
RCS Paris 444 771 083



GSMC - SAS au capital de 252 132,48€
RCS Paris 484 722 004



SAS au capital de 42 630€
RCS Paris 493 127 492

INDEX Égalité Femmes / Hommes 2022

Afin d'améliorer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et le nombre de salarié du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations, le groupe se fixe comme objectif de progression :



Le développement de la mixité des emplois en :

- Recherchant puis adhérant à une association qui incite et accompagne les jeunes femmes à devenir ingénieures
- Offrant la primeur des annonces à l'association sélectionnée, après communication interne des postes à pourvoir, et ce pendant une certaine durée avant de les publier sur des sites plus généralistes
- Veillant à préciser dans chaque offre d'emploi que le poste est accessible tant aux hommes qu'aux femmes
- Veillant, lors du process de recrutement, à l'instauration d'un duo mixte des personnes participants au recrutement côté production



Un déroulement de carrière égalitaire en :

- Veillant à l'égalité de traitement lors de la réalisation du plan de formation
- Mettant en place une revue des augmentations avant leurs attributions afin de s'assurer de la cohérence des critères d'augmentations au regard de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes et de procéder à d'éventuels réajustements



SAS au capital de 621 000€
RCS Paris 444 771 083



GSMC - SAS au capital de 252 132,48€
RCS Paris 484 722 004



SAS au capital de 42 630€
RCS Paris 493 127 492